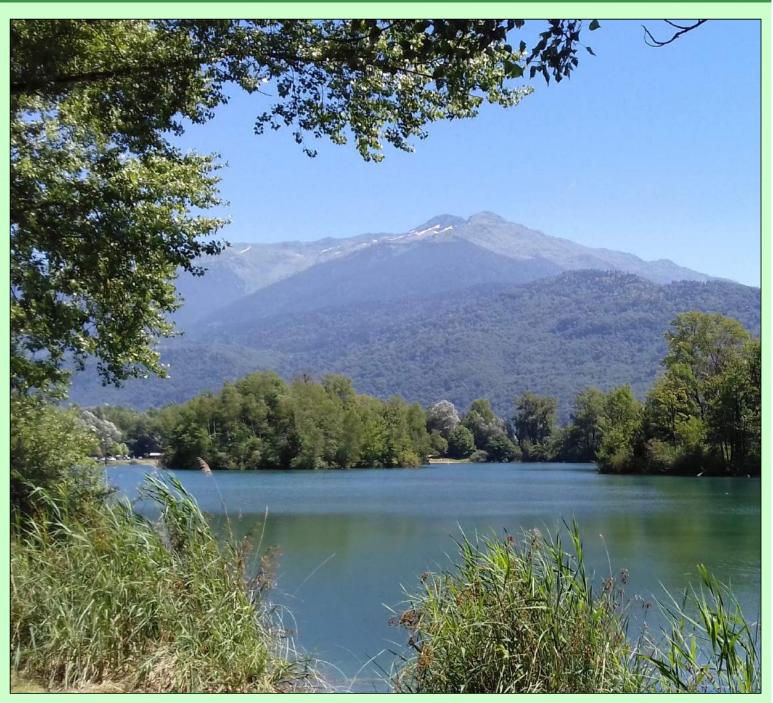
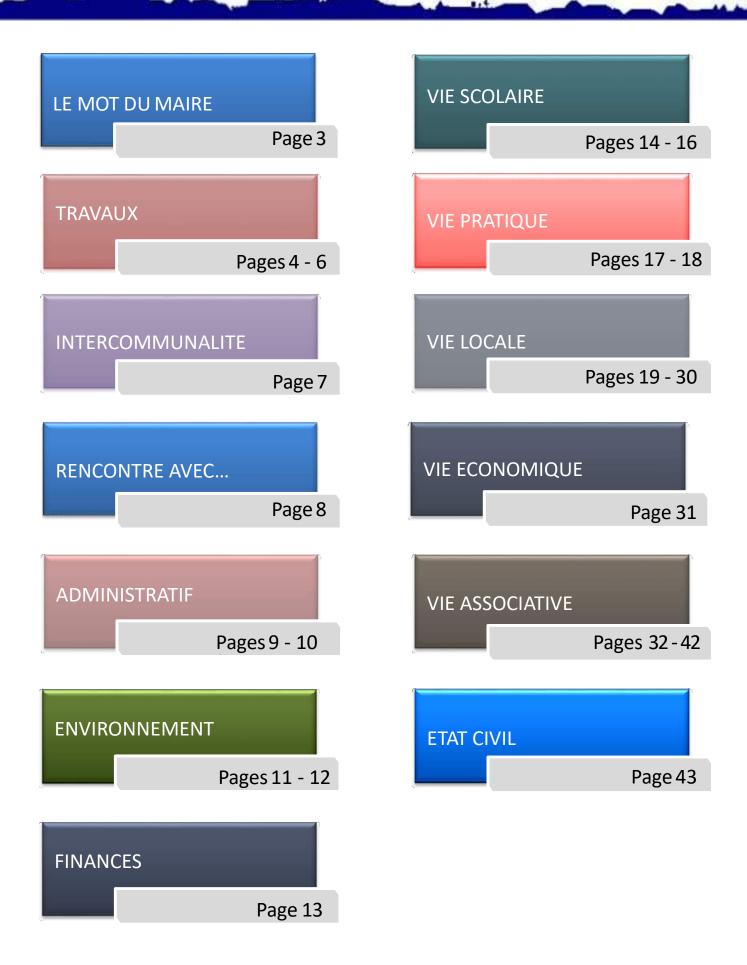
# GRÉSY SUR ISÈRE



**Bulletin municipal 2018** 



# **SOMMAIRE**



# LE MOT DU MAIRE



Chères Grésiliennes, Chers Grésiliens,

En ce début d'année et à l'occasion de la parution de ce nouveau bulletin communal, permettez-moi bien entendu, pour débuter de vous présenter en mon nom et celui de l'ensemble du conseil municipal, tous mes vœux pour cette nouvelle année. En tout premier plan je souhaite bien entendu une excellente santé, mais également pour chacune et chacun tous mes vœux de bonheur familial et de réussite dans vos projets et votre vie professionnelle.

Je formule également en ce début d'année le souhait que notre pays retrouve de la sérénité après cette fin d'année si mouvementée et que tous ensemble nous puissions préserver notre modèle social et de protection des plus faibles mis en place au lendemain de la seconde guerre mondiale qui fait de la France un pays où il fait bon vivre, mais où notre technocratie d'Etat doit entendre les justes aspirations de la population.

Permettez-moi également à travers ces quelques lignes de remercier les nombreux bénévoles du monde associatif et de la bibliothèque municipale qui au quotidien œuvrent pour développer de nombreuses activités sportives, culturelles et festives et qui permettent d'entretenir un fort lien social entre les habitants. Merci pour leur travail et leur implication dont vous pourrez découvrir les réalisations concrètes dans la rubrique vie associative.

Un petit mot également pour les services municipaux qui ont connu encore des changements en 2018 avec le départ de Michèle CAMBIN et l'arrivée de Nathalie DEPOORTERE. Un grand merci à toute l'équipe pour leur travail et leur sens du service public aussi bien au secrétariat, à l'école et aux services techniques dans un contexte budgétaire contraint.

Je souhaite revenir sur quelques dossiers comme le relais des Bauges qui a continué fortement à nous occuper avec en 2018 l'acquisition des appartements situés dans le bâtiment et les difficultés pour obtenir la réouverture du tabac. Sur ce point je tiens à signaler le manque de soutien des administrations de tutelles qui ne cessent de trouver de nouveaux délais. Dans ce dossier nous espérons que le tabac rouvre dans les prochains mois. Je souhaite remercier Muriel et Pascal qui nous reçoivent chaque jour et qui font un travail remarquable pour maintenir le commerce dans notre village.

L'autre dossier qui nous mobilise fortement est la révision générale du PLU dont le projet a été arrêté en juin et qui fait actuellement l'objet d'une enquête publique jusqu' au 12 février avec la présence du commissaire enquêteur en mairie pour 4 permanences.

Un remerciement également à la communauté d'agglomération qui a maintenu les cours de musique sur la commune en 2018.

Enfin, nous travaillerons en 2019 pour que d'autres projets se concrétisent comme la modernisation de notre site Internet le démarrage de la rénovation de notre éclairage public pour limiter son impact énergétique ou encore l'avancement du projet de nouvelle caserne des pompiers sous l'égide de l'agglomération avec la finalisation des plans prévus dans les prochains mois.

Vous pouvez compter sur l'investissement quotidien de votre équipe municipale pour que l'ensemble de ces projets se concrétisent.

Bonne lecture de ce bulletin, Bien à vous.

François GAUDIN
Maire de Grésy-sur-Isère
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Arlysère

# PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2018

# A l'école





La salle de classe de Damien Villeneuve repeinte cet été...





...ainsi que le bureau de la directrice par les agents des Services Techniques de la Commune.

### Abri-bus de Fontaine





Un nouvel abri-bus a été installé au hameau de Fontaine par les agents des Services Techniques de la Commune.

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2018

### Appartements au Relais des Bauges

Suite au rachat et aux travaux de rénovation du commerce Relais des Bauges, portés par la Commune, le Bar-Presse a pu rouvrir ses portes le 5 février 2018. Compte-tenu de l'organisation foncière de ce bâtiment, la Commune a également racheté les deux appartements situés à l'étage pour un coût de 163 299,13 €.



Pour rappel, l'ensemble des investissements autour de ce projet a été appuyé par des subventions de l'Etat et de la Région.



Dans le cadre de la Semaine du Goût dont le thème était : un repas autour d'une couleur (orange, vert, rouge, violet), Claude, notre agent en charge du restaurant scolaire, a dressé les tables des enfants en fonction de la couleur du jour...





# LES SERVICES TECHNIQUES

« La polyvalence », « la diversité des tâches, pas de routine », « le travail d'équipe », « les contacts multiples sur le terrain avec les habitants »... Lorsqu'on demande à Patrice Buet (titulaire, en poste depuis 1993), Alain Jallabert (titulaire, en poste depuis 1988) et Cyrille Decourtet (en contrat pour 3 ans, en poste depuis un an) pourquoi ils aiment leur travail, les réponses ne se font pas attendre et sont unanimes.

Un travail qui voit un enchainement d'activités diverses et très variées tout au long de l'année : entretien du matériel (roulant et petit matériel), nettoyage des rues (manuellement et avec la balayeuse), ramassage des déchets sur les voies et espaces publics, entretien de la voirie communale, préparation du matériel pour les manifestations communales et associatives, ramassage des encombrants et de la ferraille (hors période hivernale), aide ponctuel au restaurant scolaire, entretien des bassins communaux, permanence pour le dépôt des déchets verts (hors période hivernale)... liste loin d'être exhaustive, chaque semaine réservant son lot d'imprévu.



Patrice Buet, Alain Jallabert et Cyrille Decourtet.

Le travail s'enchaine donc, sans « temps morts » avec des pics d'activités en saison hivernale, avec le déneigement, et à partir du printemps avec le fleurissement, l'entretien des espaces verts, les tailles et le fauchage... Les gros travaux d'entretien des bâtiments communaux (notamment la peinture dans les écoles) sont réalisés pendant les vacances scolaires.

Les services techniques : un service entièrement dédié au bien-vivre du village et de sa population.

### Zoom sur le déneigement...

Dès les premiers frimas, les Services Techniques de Grésy se tiennent prêts! Aux premiers flocons, hommes et matériels sont prêts à effectuer leurs tournées de déneigement. Selon un planning défini à l'avance, deux agents peuvent partir dès 4 h du matin pour le déneigement et dès



6 h pour le salage (plus tôt dans la nuit cette opération se révèlerait inutile puisqu'en-dessous de moins 7°C le sel n'a aucun effet).

Des opérations de déneigement effectuées aussi bien en semaine, que le week-end et les jours fériés.

Tout commence systématiquement par les parties les plus techniques, au sommet de la commune, pour redescendre au fur et à mesure. Le 3<sup>e</sup> agent se charge, de son côté, du déneigement des trottoirs et cheminements piétons à la fraise à neige et à la pelle.

Pour faciliter ce travail, il est demandé à chaque habitant de garer leur(s) véhicule(s) de manière à ne pas gêner les opérations et de déneiger le trottoir se trouvant devant leur habitation.

L'objectif principal est que chaque résident de la commune puisse partir et rentrer chez soi, avoir accès à l'école, aux commerces et services sans trop d'encombres. A noter que si les Services Techniques de Grésy se chargent du déneigement des voies communales, le Conseil Départemental prend en charge les voies départementales, de la voie ferrée y compris la place Pierre Bonnet, et du cimetière à la sortie du hameau de Fontaine.

### En chiffres...

- Au printemps et en été, le fauchage est effectué sur
  34 km de bords de route.
  Opération effectuée plusieurs fois par mois en fonction de la météo et de la pousse des végétaux;
- 6 000 m² de terrain sont nettoyés à la débroussailleuse plusieurs fois pendant les beaux jours ;
- Le déneigement est effectué sur 30 km de voies communales. Un circuit qui peut être répété plusieurs fois dans la journée en fonction des besoins;
- Le déneigement des trottoirs, des entrées de l'école et des services à la fraise et à la pelle se cumule sur 1800 m² auxquels s'ajoute 7500 m² de parking.

# INTERCOMMUNALITÉ

### Communauté d'Agglomération : le travail se poursuit...



Après 2017, année transitoire d'intégration, la Communauté d'Agglomération Arlysère a repris au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

➤ les compétences eau et assainissement sur l'ensemble du territoire, sans conséquence en 2018 pour Grésy-sur-Isère, mais avec un nouveau mode de gestion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,

La nouvelle compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations), qui sera de nouveau transférée au SISARC au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'année 2018 avait également pour objectif, la définition de l'intérêt communautaire avec

# Numéros utiles de la Communauté d'Agglomération Arlysère :

Standard: 04 79 10 48 48

#### Eaux:

- Partie administrative (ARLYSERE) : 04 79 37 14 34 ou

eau.assainissement@arlysere.fr

- Astreinte problèmes réseaux

(SUEZ): 09 77 408 408

- Urgences problèmes réseaux

(SUEZ): 09 77 401 134

### Assainissement (ARLYSERE):

- Partie administrative (ARLYSERE) : 04 79 37 14 34

- Astreinte et urgence problèmes réseaux : 06 73 85 94 00

<u>Déchets</u>: 04 79 10 03 68 ou animateursdutri@arlysere.fr

<u>Urbanisme</u>: 04 79 10 01 83 ou

urbanisme@arlysere.fr

Transport: 04 79 37 36 32

Centre aéré: 09 61 66 12 27 ou

enfance.hcs@arlysere.fr



notamment la préparation de l'intégration des compétences sociales.

Pour Grésy sur Isère, les compétences de la Communauté de Communes Haute Combe de Savoie CCHCS (le périscolaire, le bébébus, le Relais Assistantes Maternelles, les centres de loisirs, le secteur jeunesse, la micro crèche de Frontenex) ont été reprises à l'identique.

A noter que les cours de musique ont été maintenus sur la commune (lire page 30).

L'objectif 2019 est l'intégration des CIAS (Centres Intercommunaux d'Action Sociale) et l'intégration de la compétence personnes âgées à l'ensemble du territoire.



# RENCONTRE AVEC...

# 3 questions à...

# Nathalie Depoortere, adjoint administratif et comptabilité

Suite au départ de Michèle Cambin après 29 ans de service à la Mairie de Grésy-sur-Isère, Nathalie Depoortere a intégré les murs de la commune. Affectée au service Administratif, elle revient sur son parcours et son travail.

# ◆ Quel a été votre parcours professionnel avant d'arriver à la mairie de Grésy-sur-Isère ?

Je suis arrivée très tardivement dans la fonction publique, il y a seulement une dizaine d'années. Auparavant, j'ai travaillé dans le privé mais j'ai surtout beaucoup déménagé (pour raisons professionnelles) en France mais aussi à l'étranger.

J'ai commencé ma carrière dans la fonction publique à la mairie de Mimet dans les Bouches du Rhône (4 600 habitants) au secrétariat personnel du maire.

Puis j'ai travaillé 7 ans pour la commune de Chamousset et depuis mai 2018 à la commune de Grésy : de petites communes donc cela signifie que l'on occupe des postes aux tâches multiples et diversifiées.

### Peut-on résumer vos principales missions à la mairie de Grésy-sur-Isère ?

Les finances, webmaster du site internet.

# \*En quelques mots, qu'est-ce qui vous motive dans le travail ?

La polyvalence du poste car outre les deux tâches principales citées précédemment, il faut être capable de gérer l'état-civil, l'urbanisme, l'accueil physique et téléphonique des administrés, l'associatif... C'est varié et forcément intéressant.





# Michèle Cambin : 29 ans à la mairie...

C'est entourée de son mari et de sa famille, mais aussi du Maire et le Conseil Municipal

de Grésy, des institutrices de l'école Cybelle, les Atsems et André Vairetto, conseiller départemental, que Michèle Cambin a mis un terme à une carrière de 29 ans au sein de la mairie de Grésy-surlsère.

L'occasion pour le maire, François Gaudin, de revenir sur une carrière entamée en 1989. Véritable mémoire de la commune, Michèle a reçu des applaudissements nourris. Une cérémonie où son humanité, sa rigueur, son efficacité, son sens du service public et de la relation ont été mis en valeur. Et c'est au nom de toute la population que le Maire lui a souhaité une belle retraite avant de lui remettre la médaille de la commune. André Vairetto, à son tour, a salué la jeune retraitée. Cette retraite sera, sans aucun doute, très active!

# **ADMINISTRATIF**

### PLU, la procédure se poursuit...



Après une année 2017 très active autour de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), 2018 a vu l'avancée de la procédure.

Avant l'arrêt du projet, deux nouvelles réunions publiques ont été organisées en 2018 pour dialoguer avec la population. Le travail mené depuis le démarrage en 2016 a permis l'arrêt du projet par le Conseil Municipal le 11 juillet dernier.

Ce travail fait, le projet a pu être présenté aux personnes publiques associées.

La prochaine étape sera l'enquête publique où toutes les personnes le souhaitant pourront soumettre leurs doléances et leurs remarques auprès d'un commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Grenoble. Cette enquête se déroulera du 7 janvier au 12 février 2019 inclus.

Pour mener à bien cette enquête, quatre permanences auront lieu en Mairie aux dates suivantes:

- Le 7 janvier 2019, de 14 heures à 17 heures ;
- Le 19 janvier 2019, de 9 heures à 12 heures ;
- Le 31 janvier 2019, de 14 heures à 17 heures ;
- Le 12 février 2019, de 14 heures à 17 heures.

Pendant toute la durée de l'enquête, l'ensemble du dossier sera tenu à disposition du public en Mairie pendant les jours et heures habituels d'ouverture et sur le site Internet de la Commune :

www.gresy-sur-isere.com > page 'Vie pratique' > <u>onglet 'Urbanisme'</u> > Enquête publique – Révision générale du PLU

Chacun pourra également consigner ses éventuelles observations sur le registre d'enquête en mairie, par écrit à l'attention du commissaire enquêteur ou par mail: commissaire-enquêteur-plu@gresysurisere.fr

### Le PLU en 3 points...

Depuis le 13 décembre 2000, le Plan Local d'Urbanisme définit un ensemble de règles urbaines et dans un souci de développement durable. Il est des prescriptions en termes d'aménagement à destination des communes. Il intervient dans un esprit d'équilibre entre la préservation des espaces naturels et le nécessaire développement des espaces urbains.

#### Un peu d'histoire

Le PLU a été institué le 13 décembre 2000 dans le cadre de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU). Les PLU ont dès lors remplacé les Plans d'Occupation des Sols de 1967.

#### À quoi sert-il?

Ce projet global d'aménagement permet de gérer les

enjeux fonciers et architecturaux de chaque commune opposable aux administrations, aux promoteurs, aux particuliers qui souhaitent construire ou modifier un bâtiment, ou tout autre aménagement urbain.

#### Un plan qui s'adapte

Le PLU permet à chaque commune d'actualiser les défis environnementaux et les enjeux de l'urbanisation auxquels elle doit faire face. Il définit les règles applicables en matière d'usage des sols, de volumétrie et d'implantation des constructions, de stationnement ou encore de transports. Le PLU se doit de préserver les zones naturelles d'intérêt écologique.

# ADMINISTRATIF

# Quelques formalités courantes

### Demande de passeport

Prévoir un délai de 3 mois pour l'obtention du document.

**ATTENTION**: vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'une station biométrique. Prendre rendez-vous avant de vous y rendre. Les plus proches:

Albertville: 04 79 10 43 66

**St-Pierre-d'Albigny**: 04 79 28 50 23

# • Demande de carte nationale d'identité

Elles sont désormais délivrées dans les mairies équipées de station biométriques (retrouvez les coordonnées ci-dessus). Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreinte.

> <u>La liste des pièces à fournir</u> dépend de votre âge et des documents d'identité d'ores et déjà en votre possession. Bien se renseigner avant de vous déplacer.

#### • Autorisation de sortie de territoire

Depuis janvier 2017, elle est de nouveau obligatoire pour tout enfant mineur résidant en France et voyageant seul ou non-accompagné par ses parents.

L'autorisation de sortie de territoire (AST) est établie et signée par un parent ou un responsable légal. L'AST doit être impérativement accompagnée d'une pièce d'identité en cours de validité du parent signataire.

№ Ne se fait plus en mairie. Il suffit de remplir le formulaire Cerfa N° 15646\*01.

### · PACS (PActe Civil de Solidarité)

Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'Etat Civil (en mairie) de la commune de résidence, soit auprès d'un notaire.

En mairie, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble, munis des documents demandés et de leur pièce d'identité en cours de validité.

> Pièces à fournir : Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726\*02) ; Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725\*02) ; Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ; Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie).

### · Carte électorale

Prendre rendez-vous en mairie.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

#### Pièces à fournir:

- Justificatif de domicile
- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité.

A partir de 2019, vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales 6 semaines avant chaque scrutin. Par exemple : pour les élections européennes qui se tiendront le 26 mai 2019, vous aurez jusqu'au 31 mars 2019 pour vous inscrire.

Retrouvez l'ensemble des informations pratiques sur le site www.service-public.fr ou dans le Livret d'Accueil de la commune, disponible en Mairie, et également sur le site www.gresy-sur-isere.com

# **ENVIRONNEMENT**

### Permanence des déchets verts

Une permanence aura lieu tous les samedis de 10 h à 12 h du samedi 6 avril au 9 novembre 2019 – dates prévisionnelles. (retrouvez plus d'informations sur le site www.gresy-sur-isere.com).

Localisation: descendre la RD 222 (av. de la Combe de Savoie) avant d'arriver au giratoire de la RD 1090, prendre à droite la route longeant le canal en direction du lac. Sur la gauche, une personne sera présente pour vous ouvrir la barrière.

### Tri sélectif

La Communauté d'Agglomération procède au ramassage des bacs : le jeudi et le vendredi matin une fois toutes les 3 semaines. Il est recommandé de sortir ses bacs la veille au soir.



### Ordures ménagères

La Communauté d'Agglomération organise et gère la collecte des ordures ménagères qui a lieu le mercredi matin. Pour toute information complémentaire : Communauté d'agglomération Arlysere : 04 79 10 03 68.

# Bouchons en plastique, cartouches d'encre usagées, piles, stylos, etc.

Vous trouverez dans le hall d'entrée de la Mairie : un collecteur de cartouches d'encre usagées, de piles usagées, de stylos à bille, Stylos plumes, feutres, marqueurs, effaceurs, Surligneurs, correcteurs.

Et à l'arrière du bâtiment de la Mairie : Un collecteur de bouchons en plastique.



Amou

### Vêtements

En partenariat avec Tri-Vallées, un container est installé rue de la Gare. Il permet la collecte de vêtements, de linge de maison, de peluches, de maroquinerie et de chaussures. Ces articles sont expédiés en Belgique dans une unité industrielle

de classage pour ensuite être répartis dans différents pays.

# <u>Ferraille + objets encombrants + gros</u> cartons pliés

La Commune procède au ramassage :

- de la ferraille : le 1<sup>er</sup> MARDI de chaque mois ATTENTION Pas de ramassage au mois d'août et période hivernale de novembre à mars.
- des objets encombrants + cartons <u>pliés</u> : le 3<sup>e</sup> MARDI de chaque mois *ATTENTION pas de ramassage au mois d'août et période hivernale de novembre à mars.*

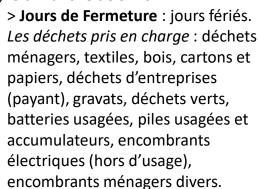
Vous devez pour cela vous inscrire en Mairie au 04 79 37 91 94 la semaine qui précède.

Pour tout ce qui n'est pas ramassé, vous devez vous rendre à la déchetterie de Gilly-sur-Isère.

### Déchetterie de Gilly-sur-Isère

Ouverture les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche :

- > en **ÉTÉ** du lundi au vendredi 8 h à 12h30 et 13h30 à 18 h, le samedi de 8 h à 18 h, le dimanche de 9 h à 13 h.
- > En **HIVER** du lundi au samedi de 9 h à 12h30 et 14 h à 17 h, le dimanche de 9 h à 12 h.



# **ENVIRONNEMENT**

### CALENDRIER 2019 DE LA COLLECTE DES DECHETS

# à votre service

### Ordures ménagères

✓ Le bac « pucé » doit être fermé à clé (la clé doit ✓ Bac collecté chaque semaine : être retirée).

✓ Seuls les bacs pucés sont collectés.

✓ Ce bac est destiné aux déchets ménagers non recyclables en sacs fermés.

Un bac contenant des déchets non assimilés à des ordures ménagères ou présentés en vrac n'est pas collecté.

Lundi	Cléry, Plancherine, Tournon (+ Carrefour des vallées), Verrens- Arvey.	
Mardi	Bonvillard, Frontenex, Notre-Dame- des-Millières, Tournon (Les Culattes)/	
Mercredi	Frontenex (zone industrielle), Grésy- sur-Isère, Montailleur, Saint-Vital.	

Les collectes ont lieu de 6 h à 13 h.

Merci de présenter vos bacs la veille de la collecte (le soir) ou avant 6 h du matin. La collecte a lieu les jours fériés, sauf les jours de Noël et de l'an\*. Le règlement est consultable sur www.arlysere.fr

•Planning communiqué ultérieurement

### Collecte sélective

Jeudi > bac bleu

Vendredi > bac jaune

Secteur 1 : Cléry, Plancherine, Tournon, Verrens-Arvey ;

Secteur 2 : Grésy-sur-Isère, Montailleur, Saint-Vital ;

**Secteur 3 :** Bonvillard, Frontenex, Notre-Dame-des-Millières,

Tournon (Les Culattes).

Jeudi & Vendredi	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3
03/01 et 04/01			
10/01 et 11/11			
17/01 et 18/01			
24/01 et 25/01			
31/01 et 01/02			
07/02 et 08/02			
14/02 et 15/02			
21/02 et 22/02			
28/02 et 01/03			
07/03 et 08/03			
14/03 et 15/03			
21/03 et 22/03			
28/03 et 29/03			
04/04 et 05/04			
11/04 et 12/04			
18/04 et 19/04			
25/04 et 26/04			

Jeudi & Vendredi	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	
05/09 et 06/09				
12/09 et 13/09				
19/09 et 20/09				
26/09 et 27/09				
03/10 et 04/10				
10/10 et 11/10				
17/10 et 18/10				
24/10 et 25/10				
31/10 et 01/11				
07/11 et 08/11				
14/11 et 15/11				
21/11 et 22/11				
28/11 et 29/11				
05/12 et 06/12	an and an			
12/12 et 13/12				
19/12 et 20/12				
26/12 et 27/12				

Jeudi & Vendredi	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3
02/05 et 03/05			
09/05 et 10/05			
16/05 et 17/05			
23/05 et 24/05			
30/05 et 31/05			
06/06 et 07/06			
13/06 et 14/06			
20/06 et 21/06			
27/06 et 28/06			
04/07 et 05/07			
11/07 et 12/07			
18/07 et 19/07			
25/07 et 26/07			
01/08 et 02/08			
08/08 et 09/08			
15/08 et 16/08			
22/08 et 23/08			
29/08 et 30/08			

**UNE QUESTION?** 

animateursdutri@arlysere.fr - 04 79 10 03 68 - Formulaire sur www.arlysere.fr

# BUDGET GÉNÉRAL 2018

	RECETTES	1 005 798 €
[	EXCEDENT REPORTE	96 593 €
FONCTIONNEMENT	PRODUITS DE SERVICE	62 633 €
INE	IMPÔTS ET TAXES	568 276 €
LIO	DOTATIONS DE L'ETAT	242 047 €
ONC	AUTRES PRODUITS	21 249€
F	OPERATIONS D'ORDRE	0€
	ATTENUATIONS DE CHARGES	15 000 €
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0€
	RECETTES	703 207 €
	EXCEDENT REPORTE	0€
	AUTOFINANCEMENT	165 346 €
ENT	AFFECTATION DES RESULTATS	129 597 €
SEM	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	347 799€
NVESTISSEMENT	FCTVA / TLE	52 966 €
INVE	EMPRUNT	0€
HE STATE OF THE ST	PRODUITS DES CESSIONS	320€
	OPERATIONS PATRIMONIALES	0€

DEPENSES	1 005 798 €		
CHARGES COURANTES	295 772 €		
PERSONNEL	347 580 €		
AUTRES CHARGES	127 187 €		
INTERETS DETTE	40 934 €		
AUTOFINANCEMENT	165 346 €		
AMORTISSEMENTS	7 179€		
ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 500 €		
CHARGES EXCEPTIONNELLES et DEPENSES IMPREVUES	8 300 €		
DEPENSES	703 207 €		
DEFICIT REPORTE	109 597 €		
CAPITAL DETTE	223 815 €		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES et INCORPORELLES	240 551 €		
IMMOBILISATIONS EN COURS (bâtiments, travaux voirie)	115 222€		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 022 €		
OPERATIONS PATRIMONIALES	0€		
OPERATIONS D'ORDRE	0€		

#### **LEGENDE DE DIFFERENTS CHAPITRES COMPTABLES :**

### **RECETTES:**

**Produits de service** : vente repas cantine, coupe de bois, concession cimetière, droit de stationnement, droit de pêche, locations de terrains... Autres produits: revenus des immeubles, cotisations bibliothèque, encarts pour bulletin communal ... Produits exceptionnels: vente de terrains.

#### **DÉPENSES:**

Charges courantes : eau, électricité, combustibles, carburants, alimentation, fournitures repas cantine, d'affranchissement et de fourniture petits équipements, fournitures voirie, fournitures administratives, fournitures pour école, Autres charges: Participation service locations de matériels, entretien des bâtiments, entretien du matériel roulant, maintenance des matériels et associations... des installations, assurances,

rémunérations d'intermédiaires, fêtes et cérémonies, publications, frais de transport école, frais télécommunications, taxes foncières...

incendie, cotisations intercommunales, indemnités élus, subventions aux

# VIE SCOLAIRE

Textes fournis par l'équipe pédagogique de l'école



# Jardinage à l'école

Jeudi 24 mai 2018, nous avons réalisé des plantations dans le jardinet de l'école.

D'abord, nous avons désherbé un rectangle qui sera notre futur potager, avec la griffe et la serfouette.

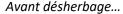
Puis, nous avons retourné la terre avec la bêche.

Ensuite nous avons utilisé le râteau pour regrouper les mauvaises herbes et les cailloux et pour niveler la terre (éliminer les bosses

et les trous).

Plus tard, nous avons délimité les zones de plantations avant de tracer des sillons avec la serfouette.







Prêt à planter...

Peu après, nous avons planté des graines de haricots, de carottes, de radis, de soja et de tournesol. Nous avons aussi transplanté des salades et des tomates. Merci aux élèves qui ont apporté les graines et les transplants.

Enfin, nous avons arrosé l'ensemble du potager. Il ne reste qu'à attendre que cela pousse!

La classe des CE2/CM1





# VIE SCOLAIRE

### LE SEJOURA LA NEIGE



Les CM1 et les CM2 de l'école sont partis en classe de neige du 15 au 19 janvier au Chalet Lionel Terray, à Courchevel. Ils vous racontent un peu leur séjour : Les débutants faisaient plutôt des pistes bleues, vertes et quelques fois des rouges. Il fallait suivre le moniteur car ça pouvait être dangereux. Il y avait aussi le deuxième groupe qui faisait des pistes bleues, des rouges. Le troisième groupe faisait des pistes rouges, noires et du hors pistes. Pour finir nous avons passé les étoiles. Les moniteurs étaient sympas. On faisait des sauts et on allait dans des chemins dans la forêt. Ils nous autorisaient à choisir des pistes.

Au chalet Lionel Terray, il y avait à la cantine au petit déjeuner avec plein de sortes de céréales ; le midi on mangeait équilibré sauf le dernier jour : frites.

Au goûter, il y avait du gâteau et du chocolat chaud. Le soir, on mangeait de la soupe et un petit repas après. Le chef qui

nous faisait les repas s'appelait Jean Louche. On mangeait avec d'autres écoles à la cantine.

Quand nous étions réveillés avant 8 heures, nous nous réunissions dans une petite salle, pour faire des activités avant de prendre notre petit-déjeuner.

Dans les chambres il y avait des lits superposés, des lits normaux et des lits qui se plient sur le mur. Dans la salle de classe, on apprenait des choses sur la montagne. Par exemple : comment prévenir une avalanche, comment se constitue la neige et les différentes fleurs... Les veillées étaient les activités que nous faisions le soir après s'être préparé à dormir : des jeux, des chants, des contes.

Le jeudi soir, il y a eu une boom. Elle a eu lieu dans la salle de cantine. Le maître nous a filmé quand nous descendions les escaliers. On a dansé sur du Soprano et du Niska. A la fin de la boom on a chanté. Nous nous sommes couchés à 22h30.



### Intervention de la Croix Rouge

Dans le cadre de la prévention des accidents domestiques, la Croix Rouge est intervenue auprès des élèves de maternelle. Cette intervention a été financée par le Sou des Ecoles.



# Projet Graff



La classe de CE1/CE2 a bénéficié de l'intervention de graffeurs. Une fresque a été réalisée sous le mur du préau. Ce projet a été financé par le Sou des Ecoles (rémunération des intervenants et achat du matériel).



# **VIE PRATIQUE**

### Lutter contre le frelon asiatique



Le frelon asiatique poursuit sa progression dans la région Rhône-Alpes. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

**Comment le reconnaître ?** Deux nids peuvent être observés : les nids primaires (visibles dès les premiers beaux jours au printemps) et les nids secondaires (très gros, ils peuvent être observés dès le début de l'été et correspondent à une délocalisation de la colonie).

Comment signaler un individu ou un nid? Toute personne suspectant leur présence est invitée à en faire le signalement auprès de FREDON 73 au 04 79 33 46 89 ou signalerfrelon73@gmail.com



Le frelon asiatique est à dominante noire, avec une large bande orangée sur l'arrière de l'abdomen. Son thorax est entièrement noir, ses ailes sont foncées. Sa tête vue de face est orange. Elle est noire sur le dessus. Très actif, il est continuellement en mouvement lorsqu'il butine.

### La participation citoyenne avec la gendarmerie nationale



L'année dernière, la commune de Grésy-sur-Isère a mis en place l'opération « Participation Citoyenne » en collaboration avec la Gendarmerie Nationale. Le concept se traduit par la mise en place d'une « chaîne d'alerte » entre une personne volontaire pour être référent de quartier et les acteurs de la sécurité. De telle sorte que tout fait ou comportement inhabituel, tout événement anormal, soit signalé le plus vite possible aux forces de l'ordre. Ce dispositif permet de resserrer les liens entre la commune et la gendarmerie.

L'opération se poursuit et toute personne souhaitant être intégrée au dispositif ou simplement avoir plus de renseignement peut

joindre la mairie de Grésy au 04 79 37 91 94 ou accueil@gresysurisere.fr



# **VIE PRATIQUE**

Le personnel municipal formé au secourisme...

Mi-octobre, l'ensemble du personnel municipal a suivi une formation « sauveteur secouriste au travail ».

L'objectif était d'apprendre à effectuer les gestes de premiers secours. Durant deux jours, tous, entre théorie et pratique, ont appris à intervenir rapidement en cas d'accident tout en évitant les sur-accidents pour soi et les autres, en maintenant en vie une victime sans aggraver son état jusqu'à l'arrivée des secours médicalisés, le tout en moins de 3 minutes avec le matériel à disposition.



### Gare de Grésy-sur-Isère

Adresse de la Gare : Point d'arrêt de Grésy-sur-Isère — Place de la Gare — 73460 Grésy-sur-Isère Horaires d'ouverture : quais accessibles toute la journée (du premier au dernier train ou autocar)

Départ			Arrivée			
Direction (vers)	Mode	Horaires	Direction (de)	Mode	Horaires	
	Car	5h54	CHAMBERY CHALLES-LES-EAUX	Car	6h52	
	Train TER*	6h59		Train TER	7h34	
	Train TER**	7h35		Car**	9h49	
	Train TER*	8h01		Car	10h21	
	Car	9h49		Car	14h21	
	Car	12h10		Car	16h21	
CHAMBERY	Car	14h10		Train TER	17h00	
CHALLES-LES-EAUX	Car	15h38		Train TER***	17h00	
	Car***	16h21		Train TER*	18h00	
	Train TER*	17h01		Train TER	19h01	
	Train TER	18h01		Train TER*	20h02	
	Train TER	20h03		Train TER	21h02	
	*Terminus Ly **Terminus Moût ***Terminu.	iers-Salins-Brides		*Terminus Lyon Part Dieu **Terminus Moûtiers-Salins-Bride ***Terminus Albertville		
	Car	6h52	BOURG-ST-MAURICE	Car	5h54	
	Car	10h21		Train TER	6h58	
	Car	14h21		Train TER	8h00	
BOURG-ST-MAURICE	Train TER	17h01		Car	12h10	
	Train TER	18h02		Car	14h10	
	Train TER	19h02		Car	15h38	
	Train TER	20h04		Train TER	20h00	
	Train TER	21h03				

Horaires donnés à titre indicatif, valables au 9 décembre 2018. Plus de renseignements sur <u>www.sncf.com/fr/trains/ter</u> - Tél. 3635

# 2018 : PETIT RETOUR EN IMAGES ...



Forum des associations



Les enfants chantent La Marseillaise pour la victoire des Bleus pendant la kermesse



Trophée Jean Ballaz



Fête de la pomme





20 ans du village musée





Inauguration du Relais des Bauges





Soirée théâtre



Lecture du conte Lapinours par son auteur, Alexandre Gros, à la bibliothèque municipale



Rassemblement vieilles voitures



Concert de l'ensemble vocal Albertville Ugine



Concerts à la Belle Endormie



Halloween

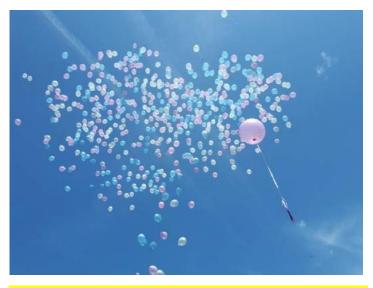


Journée randonnée du Club des Aînés Ruraux





Agri Tour





Repas du co-voiturage

Journée association « Nos Tout-Petits de Savoie »



Journée du patrimoine



Vœux 2018 du Maire et remise des prix des Maisons Fleuries et Illuminations de Noël





Vide-grenier



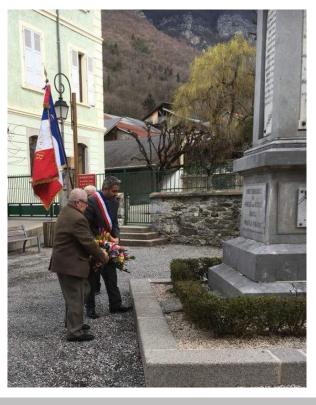
Repas et théâtre Pour les Aînés de la commune



Cérémonie de commémoration en l'honneur de Richard Bal



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie de commémoration en hommage aux victimes des conflits d'Afrique du Nord



Cérémonie du 11 novembre





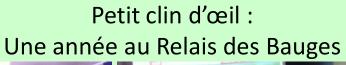
Illuminations et décorations de Noël



Noël des enfants



### Concert de Noël







Lors d'un match de la Coupe du Monde de football au Relais des Bauges...

« Voilà presque une année écoulée passée dans votre village!

Certains d'entre vous ont renoué des contacts après cette longue fermeture du café et sont contents d'avoir un endroit pour discuter devant un petit café. Nous apprenons à vous connaître, que ce soit au bar ou du côté presse-Poste.

A l'occasion de la Coupe du Monde de football, nous avons partagé de bons moments couronnés par la victoire des Bleus!

En attendant de vous offrir d'autres services (comme le tabac, enfin !), nous espérons continuer à vous recevoir dans votre Relais des Bauges. »

Muriel et Pascal



### La bibliothèque municipale « Jean-Pierre VEYRAT »

La bibliothèque est située à côté de l'espace Jean Ballaz. Elle est ouverte les mardis soir de 16h30 à 18h et les samedis matin de 9h30 à 12 heures. La cotisation annuelle et familiale est de 10 € (à régler en mairie).

La mairie octroie un budget pour l'achat des livres et beaucoup de dons nous parviennent d'habitants de Grésy-sur-Isère.

C'est environ 3000 ouvrages, pour tous les âges et tous les goûts, qui sont mis à disposition de nos adhérents, continuellement renouvelés par les dernières parutions.

Les 8 bénévoles vous accueillent et vous conseillent

lors des permanences et tout au long de l'année, ces derniers assurent l'entretien, la couverture et la cotation des livres.

La commune les remercie pour ce travail nécessaire au bon fonctionnement de la bibliothèque. Dernièrement, une animation « Lecture de conte » a eu lieu à la bibliothèque où se sont retrouvés nombreux, enfants et parents, pour écouter les aventures de Lapinours.

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir la bibliothèque et partager le plaisir de la lecture.





Dégustation
Vente directe à la propriété

«La Grande Roue» - 60, Rue de la Soierie 73 250 FRÉTERIVE

Tél.0479285158 Fax. 0479286937

E-mail : contact@jeanvullien.com Site : www.jeanvullien.com





### Nouvelle organisation pour l'Ecole de Musique





L'Association de l'Harmonie de Grésy-sur-Isère a souhaité cesser ses activités pédagogiques au mois de juin 2018, en conservant les cours instrumentaux, et en poursuivant son activité d'harmonie sous forme associative.

La mairie de Grésy a souhaité maintenir une offre d'enseignement musical de proximité et a demandé à L'Ecole Musique & Danse de la communauté d'agglomération Arlysère de faire une nouvelle proposition pédagogique.

Depuis septembre, la nouvelle offre pédagogique s'articule autour d'un pôle découverte des instruments enseignés sur cette antenne : la clarinette, le saxophone, la guitare et les percussions. Les Ateliers de Pratique Musicale (APM) permettront aux enfants de se familiariser avec les notions musicales élémentaires : le rythme, l'écoute, le chant, la pratique collective. Les cours ont lieu le mardi, le mercredi et le vendredi.

### L'équipe enseignante est composée de :

Alison PEREIRA (clarinette, ensemble de saxophone, Ateliers de Pratique musicale et chef d'orchestre de l'Harmonie de Grésy), Karim BOUCHIBI (Percussions), Erik JEULIN (guitare).

Vous pouvez rencontrer la secrétaire de l'EM&D lors d'une permanence organisée chaque premier

vendredi du mois (hors vacances scolaires) une permanence secrétariat est organisée sur le site de Grésy de 17 heures à 18h30.



<u>Contact secrétariat</u>: 06 89 83 04 69 contact.musique-danse@arlysere.fr

<u>Site Internet</u>: www.arlysere.fr

Et suivez l'actualité de l'école sur Facebook https://www.facebook.com/ ecolemusiquedansearlysere/



# VIE ÉCONOMIQUE



Pharmacie: PHARMACIE DE GRÉSY

23 Grand Rue

73460 Grésy-sur-Isère *Tél. 04 79 37 91 66* 

**Notaires:** ETUDE NOTARIALE

107 rue Lauzière 73460 Grésy-sur-Isère *Tél. 04 79 37 90 08* 

Kinésithérapeute: FABRICE SENECHAL

22 av. Louis Blondin 73460 Grésy-sur-Isère *Tél. 04 79 37 93 89* 

Ostéopathe : SOPHIE LESAGE

32 place Pierre Bonnet 73460 Grésy-sur-Isère *Tél. 06 98 96 56 55* 

Bar /

**Service postal: LE RELAIS DES BAUGES** 

Place Pierre Bonnet 73460 Grésy-sur-Isère *Tél. 09 63 58 67 21* 

**Traiteur: CAMBIN TRAITEUR** 

7 rue de la Rafinière 73460 Grésy-sur-Isère *Tél. 04 79 37 91 85* 

LES COMMERCES AMBULANTS

Le jeudi

> De 17h30 à 22 h:

Pizza Time

Tél. 06 51 38 69 73

<u>Le samedi :</u>

> A partir de 17h45, place Pierre Bonnet.

**Pizzalpin** 

www.pizzalpin.fr - Tél. 06 21 68 83 51

**Boulangerie: BOULANGERIE DAVID DORSI** 

62 place Pierre Bonnet 73460 Grésy-sur-Isère *Tél. 04 79 37 92 43* 

**Restaurants: LA MAISON DES PÊCHEURS** 

Lac de Grésy

73460 Grésy-sur-Isère *Tél. 04 79 38 80 48* 

LA PLACE

7 rue de la Rafinière 73460 Grésy-sur-lsère *Tél. 04 79 37 91 85* 

Infirmières: Joëlle BUCARELLI

22 av. Louis Blondin 73460 Grésy-sur-Isère *Tél. 04 79 37 90 84* 

Médecin: Jacques CHAMBARD

74 Grande Rue

73460 Grésy-sur-Isère *Tél. 04 79 37 90 26* 





Incontournable dans la vie d'une commune, les associations sont particulièrement nombreuses à Grésy-sur-Isère. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif dynamique comptant trente-cinq associations, qui contribuent à apporter dans la commune des idées novatrices.

Elles créent un cadre de vie convivial, facilitent les échanges et sont présentes pour animer la vie communale au travers des manifestations annuelles. Chacun peut trouver un choix de loisirs ou d'activités sportives, culturelles ou sociales.

Le forum des associations qui se déroule en septembre, est l'un des moments clés de cette vie associative. Il permet à chacun de prendre connaissance de ce qui existe, de s'informer, de rencontrer et d'échanger.

La municipalité ne reste pas inactive, elle encourage et reste constamment à l'écoute des responsables et présidents en mettant à disposition, gratuitement, des structures et du matériel.

Grâce aux efforts conjugués, nous donnons à notre collectivité ce petit plus que l'on trouve de moins en moins ailleurs...

L'équipe municipale remercie toutes les personnes bénévoles qui aident au rayonnement de notre village et souhaite que chacun puisse trouver épanouissement et plaisir au sein de toutes ses activités.

#### **LISTE DES ASSOCIATIONS**

- Amicale boule de Grésy-sur-Isère
- Village Musée
- Association de Chasse
- Yoga
- Fitness Attack : aeroboxing / fitness
- Anciens Combattants
- Tennis club de Grésy-sur-Isère
- Gymnastique : Volontaire / Gym Zen
- Gym : Enfants/ Baby Gym
- Sou des Ecoles
- Harmonie
- Ecole de Musique
- Anim'Gresy
- · Association « les vieilles mécaniques »
- Les P'tits Loups de Grésy
- Amicale des Sapeurs Pompiers
- Club Vortex aéromodélisme
- Club de Lecture (Grésy et Montailleur)
- Grésy Action Culturelle
- · Gaoshan Wingchun Kung fu
- Bellyshakti
- Dansefusion : égyptienne, indienne, orientale...
- Violoncelliste
- Badminton: adulte, jeune et enfant
- Taï Chi
- La Ruche Qui Dit Oui
- Comité Franketienne
- UFC que choisir
- Association restauration peinture de l'église
- Restauration de la vieille église
- Bibliothèque
- Club Aînés Génération Mouvement
- Tamalous foot
- Association paroissiale
- Chorale « L'Echo de Grésy-sur-Isère »

### Les articles de cette rubrique sont réalisés directement par chaque association

### **YOGA ET RELAXATION**

L'Association Yoga et Relaxation dispense des cours hebdomadaires de Hatha Yoga tous les jeudis de 19h45 à 21h15, avec la professeure Pascale Chapuis, diplômée de la F.F.H.Y. (Fédération Française de Hatha Yoga).

Depuis la rentrée du jeudi 13 septembre nous occupons une salle plus grande, la salle Ballaz, en face de la Mairie.

Sur notre blog : <u>yogadebourgneuf.blogspot.fr</u>, toutes nos activités sont détaillées et expliquées.

Notre mail est : <u>yogadebourgneuf@gmail.com</u> Le téléphone de la présidente est : 06 89 33 33 84.

Quatre professeurs assurent les cours de septembre à juin. Si pendant les vacances scolaires, il n'y a pas de cours hebdomadaires, nous nous efforçons de fournir des séances spéciales, des cycles et des ateliers divers.

### Pour ce trimestre, exemples d'activités :

Mini-stages Hatha Yoga de trois soirées consécutives les 23-24-25 octobre, avec P. Chapuis ; Séance Hatha Yoga de 2 h le mardi 30 octobre à 19h30 à Coise avec P. Chapuis ; Du Yoga Nidra et Méditation les mardis , du 6 au 20 novembre et 4 décembre 20 h, à Chamoux ; Une Relaxation Coréenne le vendredi 7 décembre à 18 h à Chamousset avec Y. Delage ;

Un Cycle Postures les 13 et 27 novembre et 19 janvier avec P. Chapuis, 20 h, à Chamousset. A chaque début de trimestre, on peut venir essayer nos cours en apportant tapis de sol et un plaid. En juillet, les mercredis soirs nous proposons « le yoga de l'été » de 20 h à 22 h et pour se détendre et échanger, une petite collation est offerte en fin de séance.

Les informations utiles du second trimestre seront connues en janvier et votre professeure peut vous renseigner sur toutes ces séances et ateliers .

### WING CHUN KUNG FU



MARDI et JEUDI / LUNDI et VENDREDI

Pour tous renseignements : Bertrand au 06.60.16.82.16
Mail : gaoshan.wingchun@gmail.com
https://gaoshan.wingchun-rhonealpes.com/

### **ASSOCIATION TAIJI QUAN**

Le Taiji Quan est un Art de Santé et un Art Martial mais avant tout c'est Une "Pratique" qui demande du temps, de la régularité et un investissement personnel pour être amené dans une conscience corporelle et une relation corps - esprit transformées et enrichies.

La répétition, la patience, la persévérance permettent de gravir les marches petit à petit. Les exercices entraîneront des sensations nouvelles, l'esprit sera de plus en plus calme et à l'écoute de soi, le corps de plus en plus délié, souple et relâché avec la pratique. Savoir prendre le temps, accepter la lenteur, le silence.



Certains vont vouloir griller les étapes par manque de patience, fausser leur apprentissage en cherchant des vidéos (qui ne correspondront pas à notre lignée d'enseignement) ou en restant dans une approche intellectuelle pour éviter la pratique.

Le Chen Taijiquan utilise des ressources auxquelles nous n'avons pas l'habitude de recourir : le mental, les énergies, le centrage, l'enracinement, la perception intime de son corps, la conscience de l'espace et de l'environnement, l'écoute, le regard intérieur, le respect des autres passant par le respect de soi, l'humilité...

L'esprit du Taiji Quan est dans la Pratique et le Mouvement. Mais la finalité n'est pas d'apprendre par cœur un enchainement, ce n'est qu'une étape. Une personne connaissant que quelques mouvements mais vivant intensément chaque moment sera dans l'esprit du Taiji Quan, contrairement à celui qui voudra apprendre rapidement et ne se contentera que de la mémorisation et de l'intellect. Ses mouvements ne seront qu'une succession de gestes sans unité, sans harmonie et centrage.

Le Taiji Quan, comme tout Art martial est un réel travail sur tout notre être de par son exigence. Le Qigong, travail du souffle et de l'énergie, fait parti intégrante du Taiji Quan.

Les cours sont ouverts à tous, débutants ou non, animés par Isabelle Remoissenet, 5<sup>e</sup> Duan IWUF (Fédération Internationale de Wushu), 13<sup>e</sup> génération de CHEN Taiji Quan, disciple de Maître FU NENGBIN lignée de CHEN ZHENG LEI.

<u>Cours Taiji Quan</u>: débutants vendredi 18 h à la Salle multi-activités de Grésy-sur-Isère.

Le planning de nos activités est diffusé régulièrement sur notre site. Inscription obligatoire par tél.

#### **Renseignements:**

Tél. Isabelle au 06 22 12 36 91

Email: wushu.chentaiji73savoie@gmail.com

<u>Site internet :</u>

https://chentaiji-savoie.sportsregions.fr"



### **SHAKTI DANSE ORIENTALE**



### **COURS ADULTES DEBUTANTS**

Tous les mardis avec **Aurore** de 19 h à 21 h - Salle des fêtes de Grésy-sur-Isère - Espace Jean BALLA

Cours enfants: 06 70 42 66 85 Cours adultes: 06 86 89 69 38 Email: asso.bellyshakti@gmail.com

Facebook : Belly Shakti Danse Orientale



#### **CLUB DES AINES GENERATION MOUVEMENT**

Le club des « Grésiliens », club des Aînés Génération Mouvement, existe depuis bien des années dans la commune et ses membres sont des retraités : retraités qui ont plaisir à se retrouver pour trois repas, deux goûters, deux sorties, des journées publicitaires. Des activités manuelles sont proposées le jeudi après-midi, des jeux divers le vendredi après-midi. On peut envisager d'autres activités ou recevoir des personnes extérieures au Club pour des échanges ou des conseils (sur le tricot, le crochet et autres).

En ces temps difficiles, il serait bon que des liens plus forts existent dans notre village, entre les habitants et entre les associations.



### LA RUCHE QUI DIT OUI

La Ruche qui dit Oui est une 'association' qui livre des paniers (fruits, légumes, viande, fromage...) tous les vendredis soirs à l'EMA après que les gens aient commandé sur internet (adresse ci-dessous).

#### Comment ça marche?

### Chaque semaine...

Votre responsable de Ruche sélectionne les meilleurs produits de votre région et organise la vente en ligne.

#### • En ce moment

Vous pouvez commander en ligne ce qu'il vous plaît : fruits, légumes, pain, fromage, viande, boisson...

#### • Le vendredi entre 17h30 et 19 heures :

Vous retirez votre commande et rencontrez les agriculteurs et artisans participants.

Vous trouverez des renseignements sur le net si vous souhaitez plus d'infos : https://laruchequiditoui.fr

### **ASSOCIATION LES VIEILLES MECANIQUES**

L'association « Les Vieilles Mécaniques » (AVM) a été créée en 2008 et domiciliée à l'Ecomusée de la Combe de Savoie.

Elle a eu pour objet la sauvegarde et la valorisation du patrimoine historique que sont les moteurs et leur environnement (moteurs thermiques ou à vapeur).

Notre ami Georges Drauge, son président, depuis la création de l'association en a magistralement assuré le fonctionnement.

C'est grâce à l'AVM que différentes manifestations en SAVOIE ont profité de ces énormes machines. L'AVM a aussi permis la récupération de très belles pièces et le succès du « Vrombissement des moteurs » qui a lieu chaque année fin juin.

Après 10 ans de fonction, Georges a décidé de passer la main et s'est trouvé un jeune remplaçant Quentin Avanzo qui va continuer sur la lancée avec l'aide de fidèles membres.

Rendez-vous le dernier week-end de juin pour le prochain « Vrombissement ». Nous profitons de ce message pour inviter les amateurs de mécanique à rejoindre l'AVM.







### **SOU DES ECOLES**

Venez participer en donnant un peu de votre temps, régulièrement ou occasionnellement pour faire le bonheur des enfants !

Le Sou des écoles de Grésy-sur-Isère regroupe des parents d'élèves bénévoles. Ses ressources proviennent des manifestations organisées tout au long de l'année scolaire (vente de chocolats, vente de sapins de Noël, fête de la pomme, soirée Halloween, kermesse de l'école...) ainsi que des dons et subventions. Ces fonds financent les projets proposés par



les enseignants (sorties cinéma, différents projets au sein de chaque classe, participation financière pour la semaine de ski...). Cette année, ils ont aussi permis la réalisation d'une fresque sous le préau de l'école. Tout au long de l'année, dans une bonne ambiance, les membres de l'association et tous les parents volontaires sont invités à aider à la préparation des différentes manifestations et actions. Nous ne sommes jamais trop nombreux.

Aussi, lors des quelques réunions annuelles organisées par le bureau du Sou, tout le monde peut venir apporter ses idées, ses suggestions sans pour autant en être membre, ni se sentir obligé ou forcé à participer aux manifestations.

Vous pouvez aussi consulter ou partager les informations concernant le Sou des écoles de Grésy via notre page Facebook (www.facebook.com/soudesecoles.cybelle).

N'oublions pas que nous faisons cela pour les enfants, que les bénéfices servent à financer les sorties scolaires ou l'achat de matériel, livres... mais c'est aussi un moyen de se rencontrer, de s'intégrer plus facilement dans le village, de partager un moment de convivialité, de prendre le temps de discuter. Nous ne cherchons pas seulement à récolter des fonds, mais aussi à participer à la socialisation de nos enfants en leur proposant de se rencontrer en dehors de l'école.

Nous avons besoin de votre aide, le bureau du Sou n'est rien sans l'appui du plus grand nombre.

L'équipe du bureau du Sou vous remercie par avance de votre aide.

Aurélia, Claude, Amélie, Sandrine, Pauline et Vincent





### **ASSOCIATION LES P'TITS LOUPS**

#### Allier sociabilisation et convivialité.

L'association « Les P'tits Loups de Grésy-sur-Isère » est un lieu de rencontre et d'échange pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte (parent, assistante maternelle, grand-parent...) qui reste responsable de l'enfant.

L'association a été fondée en 2009, c'est une association à but non lucratif. Elle fonctionne grâce à des dons (jouets, jeux, livres...) mais aussi grâce à la récupération de matière première (carton, papier, boutons, boîtes à œufs ou de conserve...). Alors, avant de jeter, n'hésitez pas à contacter un membre de l'association.

La cotisation est fixée à 15 € annuelle (septembre à juin), cette dernière est destinée à l'achat de fournitures nécessaires à la réalisation d'activités manuelles.

#### Pour plus d'informations,

Rendez-vous sur notre site : <u>www.association-ptit-loups-de-gresy-isere30.webself.net/accueil</u> et contactez-nous : <u>ptitsloups.gresy-sur-isere@orange.fr</u>







### L'ECHO DE GRESY

La nouvelle chorale « l'Echo de Grésy », dirigée par Isabelle et Claude VIGIER, est née en septembre 2018.

Nous sommes actuellement une dizaine de choristes. L'idéal serait d'avoir quelques chanteurs ou chanteuses supplémentaires afin de constituer un groupe plus conséquent.

Si l'envie de chanter vous démange, venez essayer, il n'est pas trop tard!

Avec « l'Echo de Grésy », vous apprendrez à vous échauffer le corps et la voix, vous découvrirez ou pratiquerez toutes

sortes de répertoires allant du classique aux musiques du monde en passant par la chanson française, poétique, humoristique. Vous rythmerez, vous rirez, et, de temps en temps, vous partagerez un verre de l'amitié.

Pas de sélection à l'entrée si ce n'est votre envie de participer régulièrement.

La cotisation annuelle est de 50 euros.

Nous répétons dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie de Grésy le mercredi soir de 20 h à 22 h et un dimanche après-midi par trimestre.

Vous pouvez en parler autour de vous. N'hésitez pas à nous joindre pour toute question.

Tél. 06 26 06 85 62 - Courriel : isabelle@vigier.name

### **VORTEX CLUB RC**

Que vous souhaitiez découvrir l'aéro-modélisme ou que vous pratiquiez déjà cette activité vous pouvez nous rejoindre!

Notre club existe depuis 2011.

Tout ce qui a des ailes, des hélices, des rotors... tout ce qui vole avec une radio-commande, nous passionne.

Notre club est affilié à la Fédération Française d'Aéro-Modélisme sous le numéro 841, et dispose de membres qualifiés pour l'apprentissage (en hélicos en avions et planeurs), qui pourront vous aider à débuter et à progresser.

Nous pratiquons sur un terrain communal, à la base de loisirs, lui aussi agréé FFAM, sur une piste rénovée en 2018.

La licence FFAM que le club délivre couvre tous les risques liés à nos activités.

Pour tout renseignement, il est possible de venir nous voir directement au terrain ou contactez J.François au 07 81 99 13 17 ou par mail : clubvortexrc@gmail.com





### **GRESY ACTION CULTURELLE**

2018, une année fertile en manifestations de toutes sortes proposées par notre association. Tout a débuté le 2 juin avec un concert donné sur le site de "La Belle Endormie" par L'ENSEMBLE VOCAL FÉMININ "AQUAR'ELLES".

Amaury et les 4 filles de la terre

Avec une interprétation variée de

chants du monde, associée à une projection de magnifiques photos, les choristes ont permis à tout un chacun de laisser libre cours à son imagination.

Le 6 juin, à l'EMA, nous avons accueilli un spectacle décentralisé du Dôme Théâtre, intitulé «EN CIRQUE». Petits et grands, tous ont apprécié ces portés acrobatiques, ces équilibres sur la rola bola, ces manipulations de tissus, d'objets et de tapis cylindriques. Il est à préciser que les artistes, hautement diplômés, ont abandonné leurs situations confortables pour se lancer, avec grâce et gaieté, et pour notre plaisir, dans le spectacle circassien où ils se sentent bien.

La Fête de la Musique est arrivée le 21 juin.

Et quel honneur pour nous de recevoir deux artistes de notoriété internationale dans cette "Belle Endormie"! Valéria FLORENCIO, soprano et Ermira ZYRAKJA-LEFORT, pianiste, nous ont offert un concert lyrique de très grande qualité, interprétant tour à tour des œuvres de Satie, Poulenc, Offenbach, Lehar et Gershwin. Valéria évoluant dans le public avec toute la sympathie et la grâce qui la caractérisent, accompagnée par Ermira qui joue de son piano tout en délicatesse, les spectateurs étaient sous le charme... Ce concert a été organisé en partenariat avec l'association "COMITÉ FRANKÉTIENNE" et l'ONG "MARTIAL ART ACADEMY".

Le 26 juin, ils sont revenus. Qui ? Les choristes de L'ENSEMBLE VOCAL UGINE/ALBERTVILLE ! Ils apprécient le site de "La Belle Endormie", ils s'y sentent bien et ils ont présenté cette année leur concert intitulé "Fugato", fait de petites fugues et canons divers. Avec ces mises en scène bien sympathiques qui caractérisent cet ensemble et qui ponctuent sa prestation de fraîcheur et de gaieté.

Mi-septembre, les Journées Européennes du Patrimoine avaient pour thème, cette année, "L'Art du Partage". AMAURY, ferronnier d'art, et LES 4 FILLES DE LA TERRE, sculpteurs, ont partagé avec les visiteurs leurs savoir-faire respectifs. Ceux qui donnaient et ceux qui recevaient ont vécu là des moments partagés de grande intensité. Et dans ce site exceptionnel qu'est "La Belle Endormie", tout prend une dimension particulière. Les visites du site étaient aussi au programme de ces journées qui ont terminé les animations de notre association.

En 2019, le 20 mars, à 20h, à l'EMA, nous proposerons un spectacle du Dôme Théâtre, intitulé "A.L.C.O.O.L." C'est un récit de Marguerite Duras, grande consommatrice d'alcool, qui a inspiré metteur en scène et comédiennes pour créer ce divertissement.



Ensemble vocal féminin Aquar'elles



Concert du 26 juin 2018 – ensemble vocal Ugine/Albertville



Pour "Grésy Action Culturelle", Hélène ROSSET

Fête de la musique, concert lyrique, Ermira Zyrakja-Lefort, pianiste, et Valéria Florencio, soprano.

### HARMONIE DE GRESY-SUR-ISERE

#### **Cathy Metge:**

Je suis là Présidente de l'harmonie de Grésy-sur-Isère, je suis aussi musicienne au sein de l'harmonie, je joue du saxo soprano.

La force de l'association et de son équipe, ce sont ses valeurs et le sens qu'elle donne à ses actions.

Je souhaite le meilleur pour l'Harmonie qui me tient à cœur, je serais dans la bienveillance pour les musiciens et musiciennes ainsi qu'à notre chef d'orchestre Alison Pereira.



Nous avons durant la rentrée de septembre 2018 fait quelques concerts :

- le 8 septembre 2018 : concert à l'expo auto rétro à Grésy sur Isère,
- le 11 novembre 2018 : 100e cérémonie du souvenir de la guerre 14/18,
- le 24 novembre 2018 : concert à la résidence Saint Sébastien à Albertville pour la plus grande joie de résidents,
- le 16 décembre2018 : concert à l'église de Saint-Pierre-d'Albigny avec les Voix de L'Arclu'z,
- le 21 décembre 2018 : notre traditionnel concert de Noël avec les Voix DE l'Arclu'z et la participation de la chorale « l'Echo de Grésy ».

**Janvier 2019 :** nous reprenons nos répétitions afin de vous faire découvrir nos nouvelles partitions lors de prochains concerts qui je le souhaite vous serez nombreux à venir nous écouter.

#### Notre chef d'orchestre, Alison Pereira:

Notons un changement important dans nos locaux. Depuis le début de la rentrée de septembre 2018, nous sommes logés dans la Maison pour Tous, ce sont les anciens locaux de la communauté de communes de la Haute Combe de Savoie .Nous occupons une salle qui est partagée avec l'association de corde.

Je tiens à vous remercier, Vous notre public, d'être toujours présent à nos concerts de partager avec nous notre passion de la musique! C'est toujours un immense plaisir pour nous de partager avec vous des moments de fêtes et de bonne humeur.

Si vous êtes musicien(ne) passionné(e) par la musique et la convivialité, vous pouvez rejoindre nos rangs! Vous pouvez nous retrouver tous les vendredis soirs à partir de 20 h pour nos répétitions, vous serez accueilli avec plaisir! Tous les instruments sont les bienvenus, de tous horizons et de tous styles. Nous passerons de bons moments ensemble.

Suivez nous : sur Facebook : harmonie de Grésy sur Isère

**sur le site internet :** www.harmoniedegresy.net



### **ASSOCIATION LES CÔTEAUX DU SALIN (ACDS)**



L'écomusée de Grésy a fêté cette année ses 20 ans. En deux décennies, plus d'une vingtaine de bâtiments ont été construits, abritant une collection de plusieurs milliers d'objets donnés à l'association les Côteaux du Salin (ACDS). C'est aujourd'hui un véritable Village Musée avec son école, ses échoppes (bourrelier, galochier, cordonnier...) son lavoir, son four et ses ateliers (charron, forge, menuiserie...). Le site permet aux visiteurs de remonter le temps pour découvrir les particularités de la vie savoyarde au fil des siècles. Les chemins ont été mis aux normes « confort adapté » et sont accessibles à tous et par tous les

temps, car ils sont entièrement couverts. En fin de visite, une dégustation est offerte à chacun des visiteurs afin de découvrir les produits locaux, c'est également un moment convivial d'échange et de discussion.

L'Association des Côteaux du Salin (ACDS) poursuit son objectif, de mise en valeur de la culture savoyarde et de son histoire. Bénévoles et employés font vivre et évoluer les collections du musée et sont à l'initiative de nombreux évènements culturels, comme le prix « Patrimoine de Pays de Savoie » qui met à l'honneur les livres Savoyards ou encore une exposition sur les 1000 ans d'histoire de la Maison de Savoie. Le site accueille, de plus, un des plus gros dépôt-vente de livres sur le thème de la Savoie avec plus de 1000 ouvrages.

Cet anniversaire est un tournant dans l'histoire de l'association car, depuis juin, elle a un nouveau président jeune et dynamique. C'est également l'occasion de nouveautés, nouveaux bâtiments, réorganisation des espaces et début d'un projet de renouvellement muséographique. Durant les 5 prochaines années, le site sera complètement repensé et réorganisé afin d'offrir aux visiteurs une expérience de visite toujours plus intense, comme une plongée dans le passé. Le but est de rendre le musée toujours plus vivant et proche de ce que vivaient nos ancêtres. De plus, de nombreux projets sont en cours, nouvelles visites pour les scolaires, « escape game », partenariat avec l'université de Savoie pour la création d'expositions temporaires...

En 2019, comme chaque année de nombreuses animations seront proposées tout au long de l'année :

- le tour du monde en 300 crèches entre décembre et janvier,
- le mois du livre savoyard à la même période,
- la folie des œufs en avril (avec chasse aux œufs),
- le vrombissement de moteurs en juin,
- les journées du patrimoine en septembre,
- Les ateliers pour enfants proposés durant les vacances scolaires (détails sur le site internet).

Nous serons également présents dans de nombreuses manifestations et salons en Savoie.

Merci aux associations qui contribuent à l'animation de la commune tout au long de l'année

# **ÉTAT CIVIL**

### Mariages



**25 août 2018** Samia BENNEDINE et Philippe GARIN

<u>6 octobre 2018</u> Elisa VALENTIN et Carlos GONCALVES ALVES

### Décès



**1**er janvier **2018** Serge RICHARD

8 janvier 2018 Emilie VINESI

13 janvier 2018 Marie BURDIN épouse PORTAZ

<u>1<sup>er</sup> avril 2018</u> Jeannette DEGLISE FAVRE épouse CLERC 27 avril 2018
Jeanne LACHENAL

30 avril 2018 Fortunata SCIABICA épouse VITALE

10 août 2018 Agnès BOITELET épouse JEAN

30 novembre 2018 Michel DEMELAS

### Naissances



5 mars 2018 Maëvan GAY

21 mai 2018 Fabio PAJEAN

4 juin 2018 Célia MILLE

21 juin 2018 Dian BLACKORI

8 juillet 2018 Lola MAGOT JOLY 8 juillet 2018

Adam MARTINEZ GIRAUD

17 juillet 2018
Pauline CA77AF

Pauline CAZZARO Dorian PORREDON

9 septembre 2018

Aurore BAROU

10 novembre 2018
Thallya BOURGEOIS

5 décembre 2018 Tyméo ARRIAGA







OMEXOM: marque du groupe VINCI Energies

Ingénierie de lignes électriques à haute et très haute tension. Relevés LASER 3D, scans de bâtiments industriels et de postes électriques.

Coordonnées de notre Entreprise :

74, Rue de la Gare – 73460 Grésy sur Isère

Tél: 04-79-37-94-16 Fax: 04-79-37-94-00 - www.sarrasola.fr







# TRAVAUX PUBLICS

revêtement enrobé cours de villas goudronnage

Z.I. n°3 - 7, rue de l'Expansion 73460 FRONTENEX Tél. 04 79 31 43 23 Fax 04 79 38 57 31

### Maire de Grésy-sur-Isère

Téléphone : 04 79 37 91 94

Courriel: accueil@gresysurisere.fr Internet: www.gresy-sur-isere.com

### Ouverture de secrétariat

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 heures à 12 heures.

Rencontre avec le Maire ou les adjoints : sur rendez-vous.



**Directeur de publication :** François GAUDIN, Maire de Grésy-sur-Isère **Photos :** Mairie de Grésy-sur-Isère — Illustrations : Fotolia © Andy — Robert Kneschke — Unclesam — Charlotte — Ingrid — Svetlankahappy — Aliaksi Lasevich — ARochau - Cirodelia.

Réalisation - Rédaction : Commission Communication